

# Bulletin d'inscription

Formations création reprise d'entreprise



## 1 Le futur chef d'entreprise :

Civilité : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mr	Nom :	
Prénom :	Nom de jeune fille :	
Date de naissance : ___/___/___	Lieu de naissance :	
Adresse personnelle :		
Code postal :	Commune :	
Mail :		
Téléphone fixe :	Téléphone portable :	
Situation professionnelle actuelle :		
<input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi	<input type="checkbox"/> Salarié	<input type="checkbox"/> Autre (précisez) : .....
N° identifiant Pôle Emploi : .....		

## 2 Le projet d'installation :

Quelle sera l'activité (ou les activités) de votre future entreprise ? .....	
Diplômes dans la (les) activité(s) envisagée(s) : .....	
Durée d'expérience dans la (les) activité(s) envisagée(s) : .....	
Régime fiscal envisagé :	<input type="checkbox"/> Micro-entrepreneur <input type="checkbox"/> Réel <input type="checkbox"/> Ne sait pas encore
Votre projet est-il ?	<input type="checkbox"/> Une création d'entreprise <input type="checkbox"/> Une reprise d'entreprise <input type="checkbox"/> Ne sait pas encore
Date prévue d'installation :	Lieu prévu d'installation :

## 3 Le(s) stage(s) choisi(s) :

Nom du stage	Prix	Lieu du stage	Dates choisies
<b>PACK MICRO</b> (2 j)	<b>140 €</b>	<input type="checkbox"/> Vannes <input type="checkbox"/> Lorient <input type="checkbox"/> E-learning <input type="checkbox"/> Pontivy <input type="checkbox"/> Ploërmel	Du .....au.....
<b>PACK GESTION</b> (3 j)	<b>315 €</b>	<input type="checkbox"/> Vannes <input type="checkbox"/> Lorient <input type="checkbox"/> E-learning <input type="checkbox"/> Pontivy <input type="checkbox"/> Ploërmel	Du .....au.....
<b>PACK COMMERCIAL</b> (2 j)	<b>210 €</b>	<input type="checkbox"/> Vannes <input type="checkbox"/> Lorient <input type="checkbox"/> E-learning <input type="checkbox"/> Pontivy <input type="checkbox"/> Ploërmel	Du .....au.....
<b>PACK PREMIUM - STAGE DE PREPARATION A L'INSTALLATION</b> (5 j)	<b>500€</b>	<input type="checkbox"/> Vannes <input type="checkbox"/> Lorient <input type="checkbox"/> E-learning <input type="checkbox"/> Pontivy <input type="checkbox"/> Ploërmel	Du .....au.....

## 4 Votre règlement :

- Je règle l'intégralité du stage (je ne demande pas de prise en charge)
- Je sollicite une prise en charge (la CMA56 peut vous accompagner dans votre démarche de demande de financement) :
- Compte Personnel de Formation
  - Autre financement, précisez : .....

**Cette inscription ne sera prise en compte qu'accompagnée du règlement ou de la caution (restituée dès la validation du suivi de la formation) correspondant à l'intégralité du prix du stage.**

Mode de paiement :     Chèque à l'ordre de la CMA56       Espèces

Le livret d'accueil, le règlement intérieur et le plan d'accès sont accessibles sur [www.artibretagne-formation.bzh/livret-daccueil](http://www.artibretagne-formation.bzh/livret-daccueil)

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales ci-après.

Fait à .....Le..... Signature :

Partie réservée à la CMA 56 : Saisi le ..... Par ..... Mode de paiement :  Chèque     Espèces  
Inscription confirmée  ; Convocation envoyée :



# FORMATIONS CREATION REPRISE D'ENTREPRISE

## Conditions d'inscription et autres informations

### Modalités d'inscription :

Pour s'inscrire aux stages, le bulletin doit être dûment complété, déposé ou expédié à l'adresse où est organisée la formation et accompagné du règlement ou de la caution.

### Demande de prise en charge :

La formation peut être prise en charge sur demande du porteur de projet avant le début du stage.

Attention, certaines demandes de prise en charge nécessitent une anticipation de 3 semaines avant le début du stage

Le devis et le programme détaillé de formation sont remis sur demande auprès de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Morbihan.

	Modalités
Compte Personnel de Formation (CPF)	S'inscrire sur le site : <a href="http://www.moncompteformation.gouv.fr">www.moncompteformation.gouv.fr</a> . Une fois le compte créé, faire la recherche de formation selon le chemin suivant : <ul style="list-style-type: none"><li>- Dans la rubrique « formation, métier, compétence », saisir « Création d'entreprise »</li><li>- Sélectionner « Formation en centre » puis renseigner le code postal</li></ul> En cas de difficulté, nous contacter au 02 97 63 95 25.
Autres prises en charge	Nous consulter

### Convocation :

Une confirmation par mail et/ou courrier rappelant les dates et le lieu du stage vous sera adressée avant le début de la formation.

### Annulation de stage à l'initiative du stagiaire :

**a) Dans un délai de moins de 7 jours ouvrés avant le début de la formation, le stagiaire peut annuler en cas de force majeure.** Le cas de force majeure devra être justifié à l'appui de pièces probantes et comprend les motifs suivants :

- refus de l'employeur du congé de formation préalablement autorisé en raison d'un impondérable professionnel lié à l'organisation de l'activité ou du service,
- retour à l'emploi du stagiaire entre le moment de l'inscription et la sortie théorique de la formation,
- accident ou décès du stagiaire ou d'un proche (ascendant ou descendant de premier niveau),
- maladie ou hospitalisation du stagiaire,
- interruption des transports de tout type empêchant tout déplacement.

**b) Pour toute absence totale ou partielle au stage** imputable au stagiaire (hors cas de force majeure justifiée), le coût du stage sera encaissé dans sa totalité.

### Annulation de stage à l'initiative de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Morbihan

La CMA 56 peut annuler ou reporter le stage dans un délai de 7 jours ouvrés avant de début du stage.

La CMA 56 ne peut être tenue responsable de la non-exécution de la formation dans le cas où elle serait empêchée par un des cas de force majeure suivant :

- accident, décès, maladie ou hospitalisation du formateur,
- interruption des transports de tout type empêchant tout déplacement.

En cas d'impossibilité d'organiser un stage, les personnes inscrites seront avisées de cette annulation et leurs règlements leur seront restitués.

Si le stage est reporté à une date ultérieure, leurs inscriptions seront automatiquement conservées, sauf avis contraire de leur part, mentionné par écrit.

### **Remplacement d'un stagiaire :**

L'inscription à une formation est nominative ; le remplacement d'un stagiaire par un autre n'est pas possible.

### **Données personnelles :**

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Morbihan pour la finalité suivante : inscription à une formation.

Le destinataire des données est le Service Economique de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Morbihan.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant à : [contact.dpo@crm-bretagne.fr](mailto:contact.dpo@crm-bretagne.fr)

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL.

### **Conditions de participation :**

Les participants aux stages organisés par la CMA 56 sont tenus de respecter le règlement intérieur affiché dans les salles, ou à défaut consultable sur notre site internet.

Si les formations se déroulent hors des locaux de la CMA 56, les participants doivent respecter le règlement intérieur de l'établissement d'accueil.

La CMA 56 se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait gravement au règlement intérieur.

### **Propriété intellectuelle et droit d'auteurs**

Les supports papiers ou numériques remis lors de la formation ou accessibles en ligne sont la propriété des formateurs intervenant pour le compte de la CMA 56. Ils ne peuvent être reproduits partiellement ou totalement sans l'accord des formateurs ou de la CMA 56.

Le stagiaire s'engage à ne pas faire directement ou indirectement concurrence à la CMA 56 en cédant ou en communiquant ces documents, sous peine de poursuites judiciaires.

### **Contestation**

Toute contestation relative à l'interprétation des présentes CGV, à l'exécution du contrat de vente ou au paiement du prix, qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera portée devant le Tribunal Administratif de Rennes.

### **Responsabilité**

La CMA 56 ne pourra être déclarée responsable d'un préjudice financier, commercial ou d'une autre nature causé directement ou indirectement par les prestations fournies.

### **Formation en e-learning**

Les conditions générales d'utilisation et la politique de confidentialité sont consultables sur la page d'accueil du site [www.e-formation.artisanat.fr](http://www.e-formation.artisanat.fr).

Le stagiaire s'engage à en prendre connaissance avant de s'inscrire à un pack.

### **Veillez faire parvenir votre bulletin d'inscription avec le règlement ou la caution au lieu de stage choisi :**

#### **VANNES**

Service Economique  
Boulevard des Iles - CS 82311  
56008 VANNES Cedex

#### **LORIENT**

16 rue Raymond Queudet  
ZAC du Bourgneuf  
56100 LORIENT

#### **PONTIVY**

34, rue du Général de Gaulle  
56300 PONTIVY

#### **PLOERMEL**

Cométias – BP 30028  
Parc d'activités de Ronsouze  
56800 PLOERMEL

